



RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur - Fraternité - Justice

MINISTÈRE DES FINANCES

**Direction Générale du Trésor
et de la Comptabilité Publique**

Rapport sur les opérations financières de l'État Premier semestre 2022

Octobre 2022

Table des matières

Avant-propos	5
INTRODUCTION.....	6
1. RECETTES	8
1.1 Recettes fiscales	9
1.1.1. Principales réalisations	9
1.1.2. Répartition par nature fiscale	10
1.2. Recettes non fiscales.....	11
1.3. Recettes pétrolières	14
2. DÉPENSES.....	15
2.1. Dépenses de fonctionnement	16
2.2. Dépenses d'investissement.....	17
2.2.1. Dépenses d'investissement sur financement intérieur	17
2.2.1.1. Services généraux des administrations publiques.....	18
2.2.1.2. Ordre et sécurité publique	19
2.2.1.3. Affaires Économiques.....	19
2.2.1.4. Protection de l'environnement	20
2.2.1.5. Aménagements collectifs et logements	21
2.2.1.6. Santé.....	21
2.2.1.7. Affaires islamiques, culture et loisirs	22
2.2.1.8. Enseignement.....	22
2.2.1.9. Protection Sociale	22
2.2.2. Dépenses d'investissements sur financement extérieur.....	23
2.2.2.1. Développement rural	24
2.2.2.2. Développement industriel	24
2.2.2.3. Aménagement du territoire	25
2.2.2.4. Ressources humaines	25
2.2.2.5. Développement institutionnel.....	26
2.2.2.6. Projets multisectoriels.....	26
2.3. Classification fonctionnelle des dépenses	26

3. SOLDES.....	27
4. FINANCEMENT	29
4.1. Financement intérieur.....	29
4.2. Financement extérieur.....	29
5. CONCLUSION.....	31
ANNEXES	32
Annexe1 : Tableau des Opérations Financières de l'Etat pour le 1er semestre 2022.....	33
Annexe 2 : Classification fonctionnelle des dépenses.....	41
Annexe 3 : Dépenses d'investissement sur financements extérieurs	45

Index des Graphiques

Graphique 1 : Répartition des recettes totales par rapport à 2022	8
Graphique 2 : Prévisions et réalisations des recettes fiscales au premier semestre 2022	9
Graphique 3 : Réalisations des recettes fiscales par nature	10
Graphique 4 : Évolution des principaux postes de recettes fiscales durant le premier semestre 2022	11
Graphique 5 : Recettes non-fiscales	12
Graphique 6 : Performances détaillées des recettes non fiscales et dons	13
GRAPHIQUE 7 : Évolution des dépenses courantes durant le semestre 2022.....	15
Graphique 8 : Dépenses de fonctionnement.....	16
Graphique 9 : Dépenses d'investissement (S1 2021).....	17
Graphique 10: Évolution mensuelle des soldes	28

Index des Tableaux

T1: Réalisation des recettes de l'Etat- S1 2022	9
T2 : Recettes pétrolières – premier semestre 2022.....	15
T3: Ventilation des dépenses d'investissement par fonction principale	20
T4 : Dépenses des services Publics généraux	20
T5 : Dépenses de l'Ordre et de la sécurité publique	191
T6 : Dépenses des affaires économiques.....	202
T7 : Dépenses d'investissement du développement rural	202
T8 : Dépenses de la protection de l'environnement.....	212
T9 : Dépenses d'investissement du secteur de la santé.....	223
T10 : Ventilation des dépenses « des loisirs, culture et culte ».....	224
T11 : Ventilation des dépenses « Enseignement »	224
T12: Développement Rural	246
T13: Développement Industriel	257
T14 : Aménagement du Territoire	257
T15 : Ressources Humaines	28
T16: Développement Institutionnel	28
T17 : Répartition des dépenses par fonction principale	29

Sigles et abréviations

ANRPTS	:	AGENCE NATIONALE DES REGISTRES DES POPULATIONS ET TITRES SECURISES
BCM	:	BANQUE CENTRALE DE MAURITANIE
BCI	:	BUDGET CONSOLIDE D'INVESTISSEMENT
BIC	:	BENEFICIE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
BNC	:	BENEFICE NON COMMERCIAL
CAS	:	COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE
FAID	:	FONDS D'AIDE ET D'INTERVENTION POUR LE DEVELOPPEMENT.
FMI	:	FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL
IMF	:	IMPOT MINIMUM FORFAITAIRE
ITS	:	IMPOTS SUR LES TRAITEMENTS ET SALAIRES
LFI	:	LOI DE FINANCES INITIALE
LFR	:	LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE
MDS	:	MILLIARDS
OCDE	:	ORGANISATION POUR LA CONFERENCE ET LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
PIB	:	PRODUIT INTERIEUR BRUT
PNIDDLE	:	PROGRAMME NATIONAL INTEGRE D'APPUI A LA DECENTRALISATION, AU DEVELOPPEMENT LOCAL ET A L'EMPLOI DES JEUNES
SNIM	:	SOCIETE NATIONALE INDUSTRIELLE ET MINIERE
TOFE	:	TABEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT
TPS	:	TAXE SUR LES PRESTATIONS DE SERVICES
TVA	:	TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE
PNDSE	:	PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'EDUCATION

AVANT-PROPOS

Conformément à l'article 68 de la constitution, le Ministère des Finances établit à l'attention de l'Assemblée Nationale, un rapport semestriel sur l'exécution du budget de l'État, retraçant les dépenses, les recettes et leur résultante globale : le solde du budget général, tout en mettant l'accent sur les dépenses d'investissement durant les six premiers mois de l'année concernée.

Ce rapport présente une vision synthétique de l'exécution du budget de l'État pour l'exercice en cours et permet d'évaluer les résultats observés par rapport aux mêmes périodes de l'année précédente. Il permet également d'apprécier l'évolution de l'ensemble des facteurs qui contribuent à la formation du solde budgétaire de l'État.

Le présent rapport est élaboré sur la base des statistiques des finances publiques, agrégées dans le Tableau des Opérations Financières de l'État (TOFE), qui est publié mensuellement sur le site internet de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique www.tresor.mr.

Cette initiative résulte d'une volonté d'ouverture et s'inscrit dans le cadre d'un code de bonnes pratiques en matière de transparence des finances publiques, contribuant à renforcer la compréhension de l'exécution du budget de l'État au niveau du grand public, et permettre à l'ensemble des acteurs concernés par la situation budgétaire de la Mauritanie, de se tenir informés de l'évolution mensuelle de la situation des finances publiques.

INTRODUCTION

L'exécution du budget au titre de l'exercice 2022 s'inscrit dans un contexte international marqué par une hausse des prix des hydrocarbures et des denrées alimentaires, engendrée par la guerre en Ukraine. Les poussées inflationnistes et la pression sur les soldes budgétaires se sont fait sentir tant sur le plan international que régional. En effet, l'inflation devrait atteindre 5,7% dans les pays avancés contre 3,9 en janvier 2022 et 8,7% dans les pays émergents et les pays en développement contre 5,9 pour la même période. L'économie mondiale reste également impacté par la pandémie de la Covid-19 qui continue à constituer une menace réelle, et un frein à la reprise de l'activité économique.

Sur le plan international, la reprise économique mondiale est ainsi moins rapide qu'attendue. Dans une mise à jour de ses prévisions en janvier 2022, le Fonds Monétaire international (FMI) table sur une hausse du produit intérieur brut (PIB) de 4,4% en 2022, en baisse de 0,5 point par rapport à ses dernières projections d'octobre 2021.

Au niveau national, la croissance économique s'est établie à 2,4% en 2021 et devrait atteindre 5,3% en 2022. L'inflation en 2022 s'est stabilisée à 8% sous l'effet de la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie.

Dans le cadre de la lutte contre les effets de la pandémie, le fonds spécial pour la solidarité sociale et la lutte contre le Coronavirus, a été mis en place depuis avril 2020 et continue d'être un instrument pivotale pour la lutte contre les effets néfastes de la crise et pour le renforcement du système sanitaire national. Le fonds F3SL2C dispose d'un système de gouvernance qui lui est propre, avec en amont, un comité interministériel, seule habilité à inscrire des dépenses ou en approuver sur le fonds, et en aval, la commission nationale de suivi du Fonds, chargée d'examiner les rapports bimestriels d'exécution et d'assurer la communication autour de l'exécution et sa dissémination au public. Au titre de l'exercice budgétaire 2022, le F3SL2C est entré avec un solde de 1,74 Milliards MRU et les recettes se sont élevées à hauteur de 1,09 Milliards MRU contre 300 Millions MRU de dépenses au 30 juin 2022. L'exécution du fonds fait l'objet de rapports bimensuels publiés sur les sites internet du ministère des Finances, et communiqués à la commission nationale de suivi, en plus d'une application de suivi disponible aux différents intervenants.

Les prévisions de la loi des finances pour l'année 2022, ont établi le montant des ressources affectées au budget de l'État à 75 Milliards MRU et le montant des charges du budget de l'État à 88,5 Milliards MRU, prévoyant ainsi un déficit budgétaire de 13,5 Milliards.

Cette augmentation du volume du budget par rapport à l'année précédente est principalement due aux recettes fiscales prévues à 49,2 Milliards (soit une augmentation de 17% par rapport à la LFR 2021). L'augmentation des dépenses s'est aussi soutenue après la LFR 2022, montrant une légère augmentation des prévisions pour les salaires et traitements (+4%), et les investissements

sur financement intérieur (+29%). Les charges de la dette ont aussi montré une augmentation importante de +57%, reflétant principalement la fin des moratoires accordés durant le COVID.

Globalement, les réalisations au niveau des ressources budgétaires, au terme du premier semestre de l'année 2022, montre un taux de réalisation de 46,83% des prévisions annuelles des recettes totales de l'État (LFI 2022), soit 35,12 Milliards MRU. Comparé au premier semestre de l'année précédente, les recettes réalisées ont connu une diminution de 3,29%. Cette baisse est essentiellement due aux recettes non fiscales, qui se sont situées à 6,11 Milliards MRU pour les six premiers de l'année 2022, contre 10,72 Milliards MRU pour la même période de l'année précédente.

Au cours de la même période, le total des dépenses et prêts nets s'est chiffré à 34,65 Milliards MRU soit un taux d'exécution de 39% des prévisions de la loi des finances initiale. Par rapport aux dépenses exécutées au premier semestre de 2021, qui avaient atteint 22,61 Milliards MRU, les dépenses de l'État ont augmenté de 53,26% en 2022.

Le présent rapport retrace les détails de l'exécution des recettes et dépenses de l'État, par rapport aux prévisions budgétaires de l'année et à l'exécution de l'année précédente, et selon la nomenclature économique. Il donnera aussi un aperçu des dépenses d'investissements qui constituent un levier majeur de la politique générale du Gouvernement.

Une analyse des dépenses selon la classification fonctionnelle sera également abordée, considérant la répartition des dépenses sur les secteurs de l'économie,

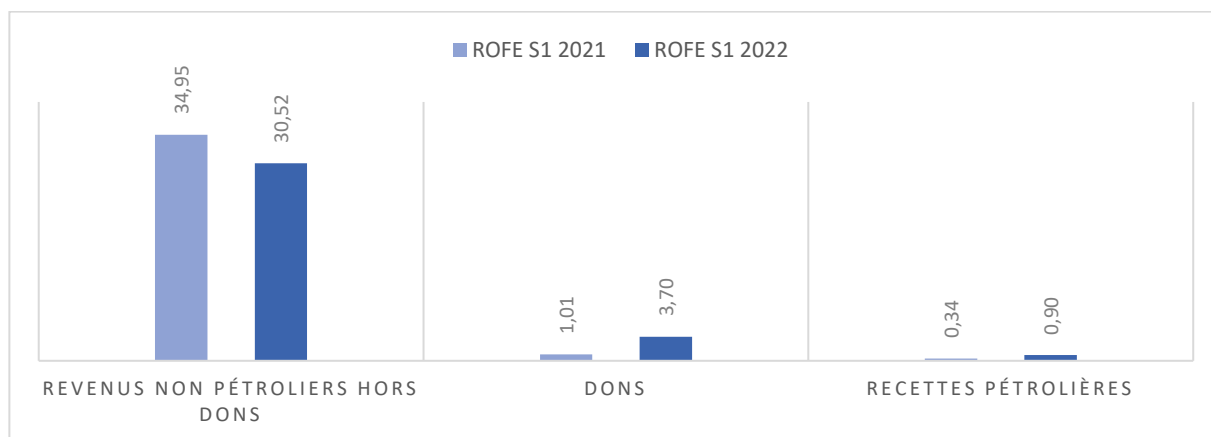
Aussi, et malgré le fait qu'elles soient en dehors du périmètre de la comptabilité publique actuelle, un aperçu des dépenses d'investissement sur financement extérieur sera présenté, et ce afin d'améliorer la visibilité de la totalité des dépenses d'investissement au premier semestre 2022 et montrer le poids relatif des investissements au niveau de différents secteurs de l'économie nationale.

Enfin, une analyse des soldes résultants des opérations de recettes et de dépenses exécutées au premier semestre de 2022, et des différents postes de financement sera présentée.

1. RECETTES

Au terme du premier semestre 2022, les recettes de l'État s'élèvent à 35,12 Milliards MRU, soit une diminution de 3,29% par rapport à la même période de l'année précédente. Le taux de réalisation des recettes de l'État a atteint 46,83% des objectifs de la LFI pour l'année 2022 et 93,66% par rapport aux prévisions pour le premier semestre¹.

Cette diminution est due à une réduction de recettes non fiscales (6,11 Milliards MRU en fin juin 2022 contre 10,72 Milliards MRU à la même période de 2021) compensé partiellement par une augmentation des recettes fiscales qui s'élèvent à 24,40 Milliards MRU pour le premier semestre 2022 ce qui représente une hausse de 2,52 Milliards MRU par rapport au premier semestre de 2021. Les dons ont aussi contribué à l'augmentation des recettes par rapport à 2021, montrant une augmentation de 266,33%.



Graphique 1 : Répartition des recettes totales par rapport à 2022

Tableau des opérations financières de l'État	S1-2022	LFI 2022 (S1)
Recettes totales et dons (y compris recettes pétrolières)	35,12	37,50
Revenus non pétroliers et dons	34,23	37,41
Revenus non pétroliers hors dons	30,52	36,48
Recettes fiscales (hors pétrole)	24,40	24,61
Recettes non fiscales	6,11	11,87
Recettes en capital	0,01	0,97
Dons	3,70	0,94
Recettes pétrolières (net)	0,90	0,09

T1: Réalisation des recettes de l'Etat- S1 2022

¹ Il convient ici de mentionner que les prévisions par rapport auxquelles l'exécution semestrielle est évaluée sont les prévisions de la loi de finances pour l'année subdivisée pour avoir les prévisions semestrielles et se base donc sur une hypothèse d'exécution linéaire du budget de l'État, pour des raisons de simplification. Cette analyse ne prend pas en compte la saisonnalité de certaines recettes ni le rythme d'exécution des dépenses, ce qui résulterait généralement en accélération de l'exécution pour le deuxième semestre. Les taux de réalisations par rapport aux prévisions semestrielles sont donc fournis à titre indicatif uniquement, et par rapport aux objectifs annuels fixés par le budget.

Globalement les revenus non pétroliers (hors dons) ont atteint 30,52 Milliards MRU soit une diminution de 4,05 Milliards MRU par rapport à 2021, ce qui représente 11,71% par rapport à l'année précédente.

Les dons, qui regroupent les dons projets et appuis budgétaires, ont atteint 3,71 Milliards MRU avec un taux de réalisation de 396,25% par rapport aux prévisions du premier semestre de 2022 (0,94 Milliards MRU). Les dons ont enregistré une augmentation de 2,31 Milliards MRU par rapport à 2021, représentant ainsi 166,06%.

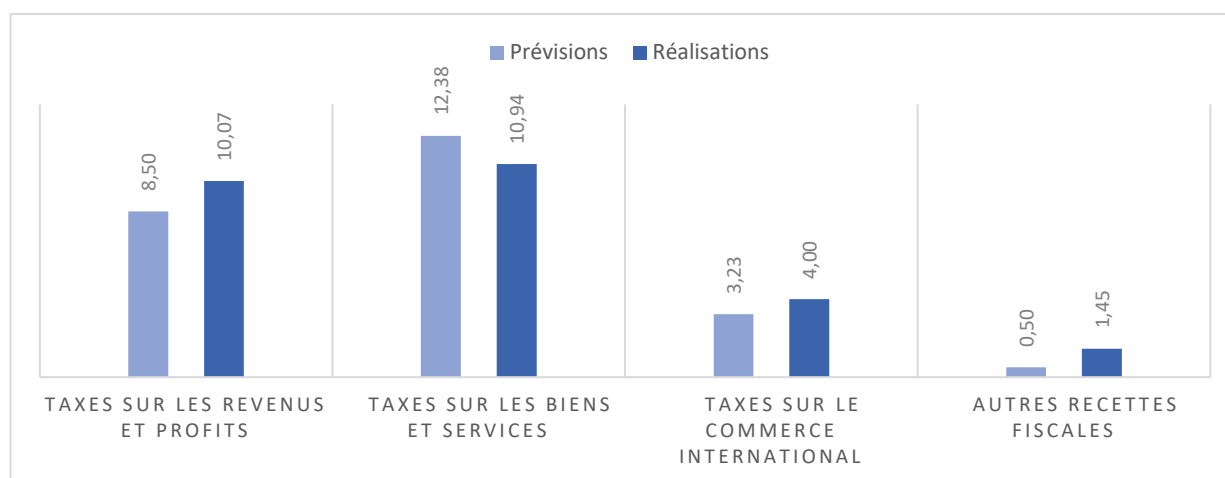
Quant aux recettes pétrolières, elles se sont établies à hauteur de 0,89 Milliards MRU pour le premier semestre de 2022, soit une augmentation de 0,54 Milliards MRU par rapport au premier semestre de 2021.

1.1 Recettes fiscales

Les recettes fiscales ont été collectées durant le premier semestre 2022 à hauteur de 24,39 Milliards MRU, pour un objectif de 24,61 Milliards MRU, soit un taux d'exécution de 99,15% des prévisions semestrielles. Globalement, les réalisations du 1er semestre 2022 ont augmenté de 2,61 Milliards MRU par rapport aux recettes fiscales collectées pour la même période de l'année précédente (21,89 Milliards MRU en 2021), soit une évolution de 11,46%.

1.1.1. Principales réalisations

Les recettes fiscales ont atteint **49,57% des prévisions annuelles** soit 99,15% des prévisions pour le premier semestre 2022. Ce niveau important de réalisation se constate au niveau de tous les postes de recettes fiscales et reflète principalement les efforts de mobilisation de l'administration fiscale.



Graphique 2 : Prévisions et réalisations des recettes fiscales au premier semestre 2022

Comme le montrent les données ci-dessus, les réalisations de la majorité des postes de recettes fiscales durant la période sous revue, ont été supérieures aux prévisions budgétaires, à l'exception des taxes sur les biens et services (-11,62%), reflétant la lenteur de la reprise de l'activité économique attendue pour 2022. Les taxes sur les revenus et profits, les taxes sur le commerce international et les autres recettes fiscales ont réalisé des excédents respectifs de 18,43%, 23,96% et de 187,91% par rapport aux prévisions pour le semestre.

Les taxes sur les revenus et profits ont représenté 59,21% des prévisions de la LFI, et une augmentation de 23% par rapport au premier semestre de 2021, qui s'était établi à 8,18 Milliards MRU.

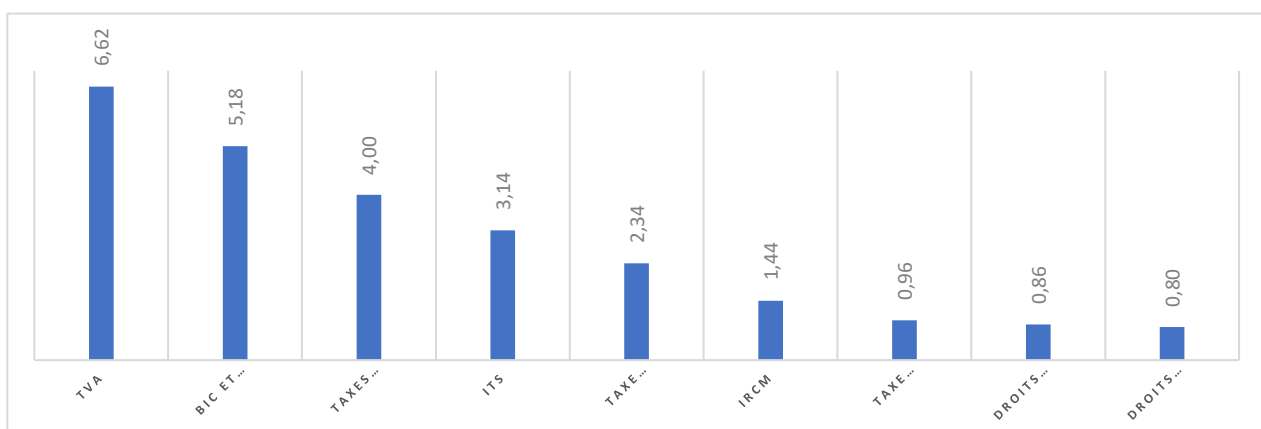
Les taxes sur les biens et services ont atteint 44,19% des prévisions annuelles et une augmentation de 2,53% par rapport au premier semestre de 2021, qui s'était établi à 10,67 Milliards MRU.

Les taxes sur le commerce international ont aussi dépassé les prévisions semestrielles de près de 23,96% pour se situer à 3,99 Milliards MRU de réalisations contre une prévision de 3,23 Milliards MRU pour les six premiers mois de 2022.

Avec une réalisation de 1,45 Milliards MRU, les autres recettes fiscales qui regroupent notamment les droits de timbres, la taxe d'apprentissage et les impôts sur la propriété ont atteint 143,95% des prévisions annuelles et une augmentation de 26,31% par rapport au premier semestre de 2021 (1,15 Milliards MRU). Cette augmentation est imputable essentiellement aux droits de timbres qui ont réalisé 0,86 Milliards MRU.

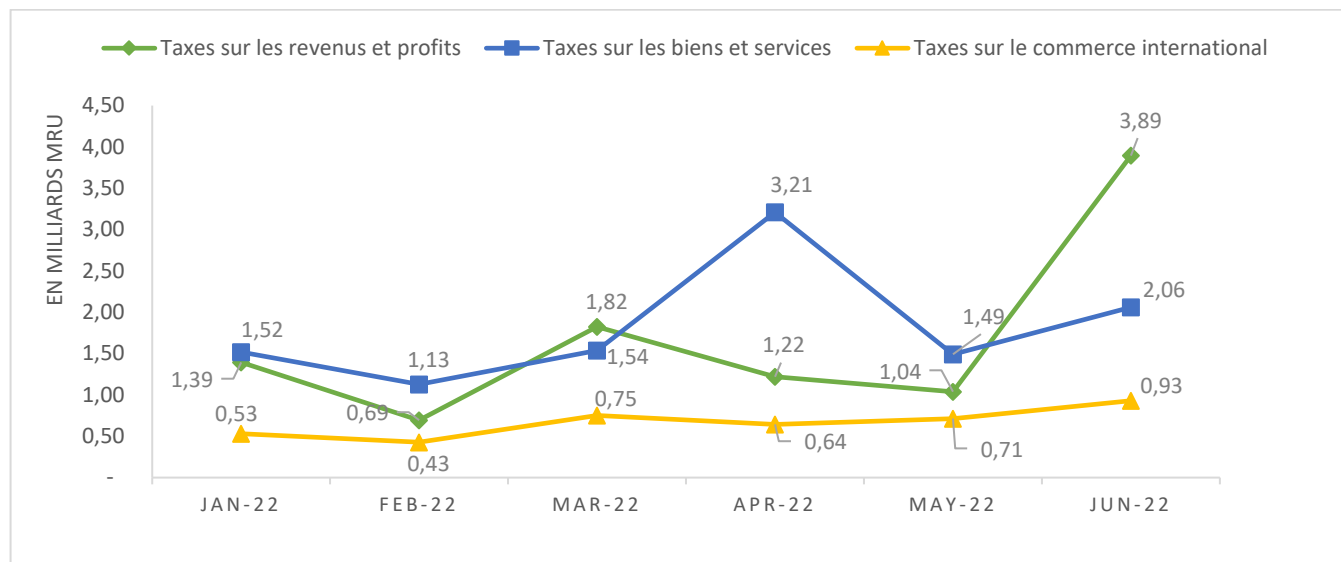
1.1.2. Répartition par nature fiscale

La bonne performance des recettes fiscales a été notée particulièrement au niveau des réalisations pour la TVA, le BIC/BNC, l'IMF et les taxes sur les importations.



Graphique 3 : Réalisations des recettes fiscales par nature

La TVA constitue le principal poste de recettes fiscales pour une contribution de 26,11%, suivie par les BIC/BNC et l'IMF avec un apport de 20,43% au total des recettes fiscales. Les taxes sur les importations, l'ITS, et la taxe unique de la SNIM et la TPS ont représenté respectivement 15,78%, 12,39% et 9,24% du total des recettes fiscales.



Graphique 4 : Évolution des principaux postes de recettes fiscales durant le premier semestre 2022

Les réalisations des différentes natures de recettes fiscales ont montré des variations tout au long du semestre reflétant principalement les saisonnalités du calendrier fiscal. Les taxes sur les revenus et profits ont montré une évolution irrégulière tout au long de ce semestre enregistrant leurs pics aux mois de mars et de juin. Ce comportement s'explique en partie par le BIC, dont la date limite de déclaration est fixée au 31 mars et le règlement du deuxième versement de l'impôt sur la société avant le 30 juin, occasionnant pour le contribuable le paiement des pénalités de retard au-delà de ce délai. Les taxes sur les biens et services ont connu une fluctuation remarquable avec un pic au mois d'avril d'un montant de 3,21 Milliards MRU.

Les taxes sur le commerce international sont restées presque constantes durant la période autour d'une valeur relativement faible par rapport aux autres taxes, avec une moyenne de 0,67 Milliards MRU par mois.

1.2. Recettes non fiscales

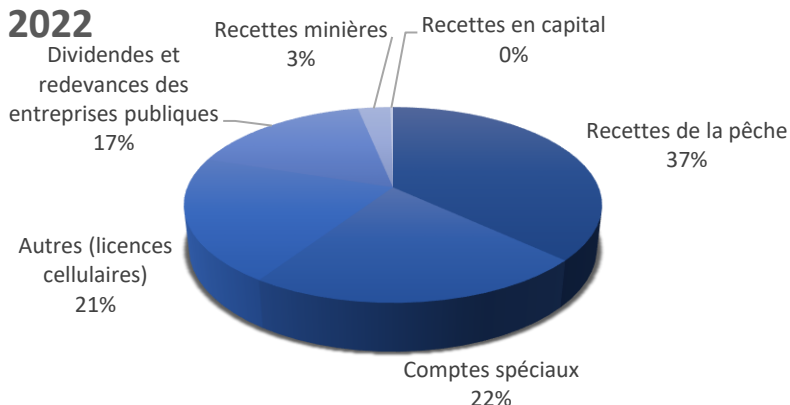
Les recettes non-fiscales ont atteint durant le premier semestre 2022, un montant de 6,11 Milliards MRU, soit un taux de réalisation de 51,48% des prévisions pour le premier semestre, et une diminution de 43,01% par rapport au premier semestre de 2021. En effet, cette diminution est due principalement à la sous-performance des recettes minières et des dividendes des entreprises publiques.

Cette baisse des réalisations est visible également au niveau des recettes de la pêche, avec un taux de réalisation de (49.05%) par rapport aux prévisions de la LFI pour le premier semestre (4.32 Milliards MRU), en se situant à 2.12 Milliards MRU. Ceci est cependant dû à la compensation de l'Union Européenne dans le cadre de l'accord de pêche avec la Mauritanie, qui n'est généralement versée qu'en novembre et qui a constitué pour 2021 36% des recettes de la pêche. Cette compensation devrait en 2022 se situer à 2.97 Milliards MRU, contre 2.27 Milliards versés en 2021.

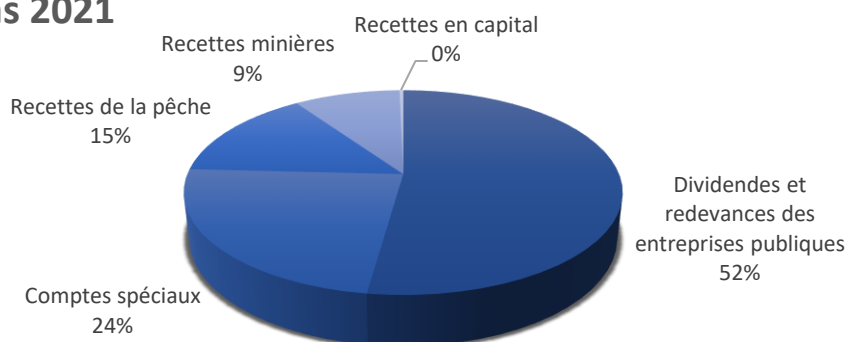
En termes de performance, le deuxième poste de recettes non fiscales est occupé par les comptes spéciaux du Trésor, qui ont connu un taux de réalisation de 63.45% par rapport aux prévisions de la LFI pour le premier semestre (1.29 sur 2.04 Milliards MRU).

Les licences cellulaires et les dividendes et redevances des entreprises publiques viennent en troisième et quatrième positions, avec des apports respectifs de 20,67% et 16,79% du total de la rubrique.

Réalisations 2022



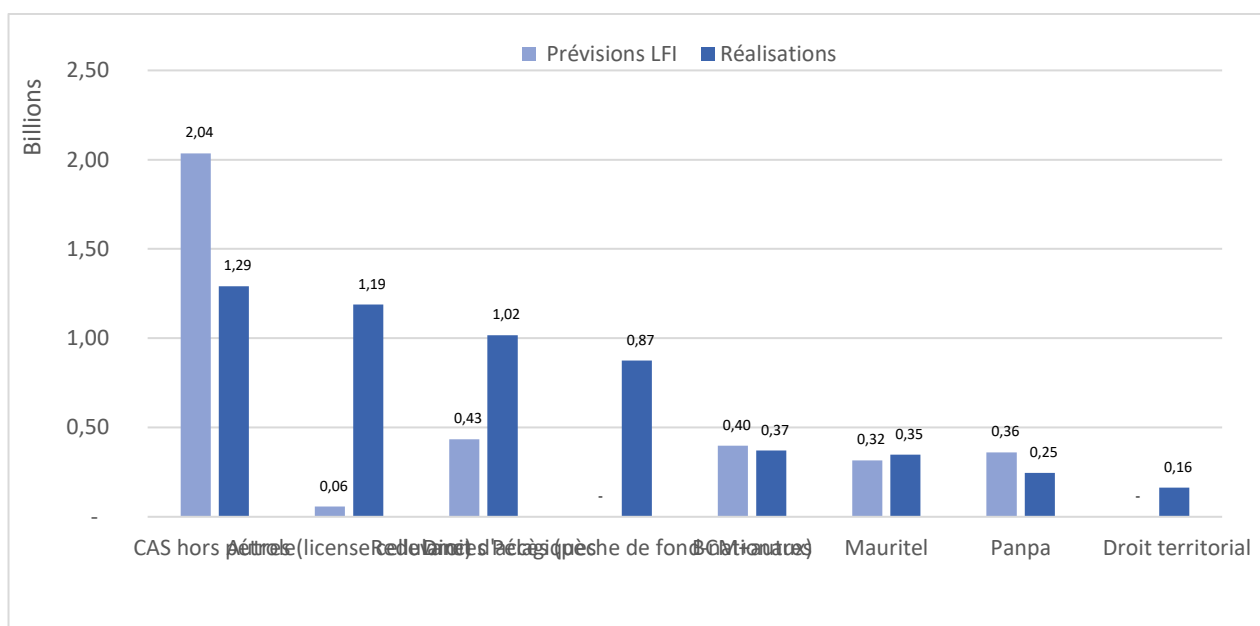
Réalisations 2021



Graphique 5 : Recettes non-fiscales

Les données ci-dessus montrent que les deux principaux postes de recettes non fiscales (en valeur) sont les recettes de la pêche et les comptes spéciaux, avec des apports respectifs de 36,86% et 22,46% du total de la rubrique.

- Les recettes de la pêche ont atteint 2,12 Milliards MRU tirés par les deux rubriques (redevances et droits d'accès), mais avec seulement 25% des prévisions annuelles de la loi des finances qui les avait prévues à 8,64 Milliards MRU. Ceci représente une augmentation de 0,35 Milliards MRU par rapport au premier semestre de l'année précédente.
- Les recettes des comptes spéciaux se situent à 1,29 Milliards MRU au premier semestre de 2022, contre 2,04 de prévisions du semestre, soit un taux de réalisation de 63,45 %.
- Les recettes des dividendes et redevances des entreprises publiques ont atteint 0,97 Milliards MRU représentant 28,98% des prévisions du semestre (3,33 Milliards MRU). Cette rubrique a été touchée principalement par le retard du versement des dividendes de la SNIM.
- Les recettes minières ont enregistré une baisse importante par rapport au premier semestre de l'année précédente atteignant seulement un montant de 0,17 Milliards MRU contre 1,13 Milliards MRU en S1 2021, soit une diminution de 98,75%.



Graphique 6 : Performances détaillées des recettes non fiscales et dons

Globalement les apports importants des recettes non fiscales proviennent :

- Des comptes d'affectation spéciale (CAS) hors pétrole qui ont enregistré un montant de 1,29 Milliards MRU ;
- Des licences cellulaires avec un apport de 1,19 Milliards MRU représentant 20,67% total de la rubrique ;

- De la pêche, portée en grande partie par les redevances pélagiques, les droits d'accès (pêche de fond-nationaux) et le droit territorial pour des montants respectifs de 1,02 Milliards, 0,87 Milliards et 0,16 Milliards MRU ;
- Des dividendes et redevances des entreprises publiques avec un apport total de 0,97 Milliards MRU, reparti entre la BCM, la Mauritel, le PANPA et les autres entreprises publiques.

1.3. Recettes pétrolières

Les recettes pétrolières qui s'élèvent à 0,9 Milliards MRU pour le premier semestre 2022 ont dépassé largement les prévisions semestrielles (0,09 Milliards MRU) de près de 0,81 Milliards MRU représentant une réalisation de 896,12%. Cette augmentation est due à l'encaissement de 0,79 Milliards MRU de recettes non fiscales en provenance du projet GTA (Grand Tortue Ahmeyim).

L'ensemble des recettes pétrolières, y compris les recettes fiscales des opérateurs de recherche et d'exploitation sont versées dans un Fonds National des Revenus des Hydrocarbures ouvert à la Banque de France. Les versements à ce compte sont assujettis au respect d'une codification conjointement établie par le Ministère du Pétrole et le ministère des Finances. Cependant, les recettes du secteur gazier, et notamment les recettes du projet GTA sont versées au niveau d'un compte d'opération dédié, sous la racine du Compte Unique du Trésor ouvert à la Banque Centrale.

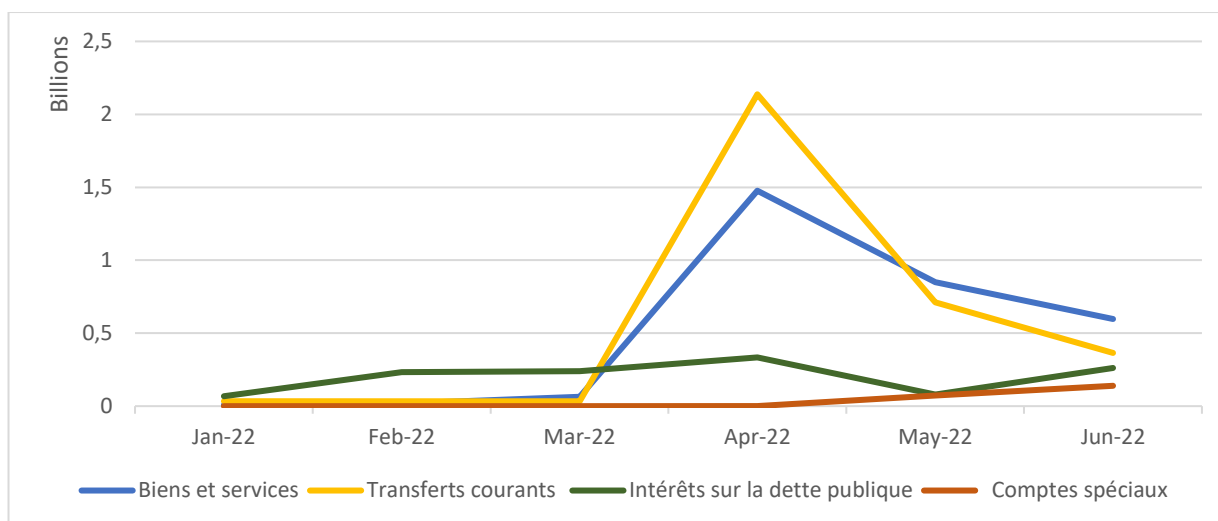
Globalement, les recettes pétrolières ont connu une hausse de 0,54 Milliards MRU par rapport au premier semestre de 2021.

Recettes pétrolières	Montant (en Milliards MRU)
Recettes pétrolières (net)	0,90
Recettes fiscales	0,08
BIC	0,02
ITS	0,06
Autres	-
Recettes non fiscales	0,82
Autres	0,03
GTA	0,79

T2 : Recettes pétrolières – premier semestre 2022

2. DÉPENSES

L'exécution des dépenses au cours du premier semestre de l'année 2022 s'est élevée à 34,65 Milliards MRU (total des dépenses et prêts nets), soit un taux de 39% des prévisions de la LFI. Ce taux d'exécution reflète le calendrier d'exécution budgétaire et le niveau de maturité des dépenses qui n'est souvent amélioré que durant le deuxième semestre de l'année. Globalement, les dépenses du budget de l'État ont augmenté de 53,26% par rapport aux dépenses du premier semestre de l'année précédente qui s'étaient élevées à 22,55 Milliards MRU (soit un écart de 12,10 Milliards MRU). Cette augmentation s'explique par l'amplification des dépenses d'investissement, mais aussi par la prise en charge de la subvention énergétique accordée pour la stabilisation des prix des hydrocarbures.



GRAPHIQUE 7 : Évolution des dépenses courantes durant le semestre 2022

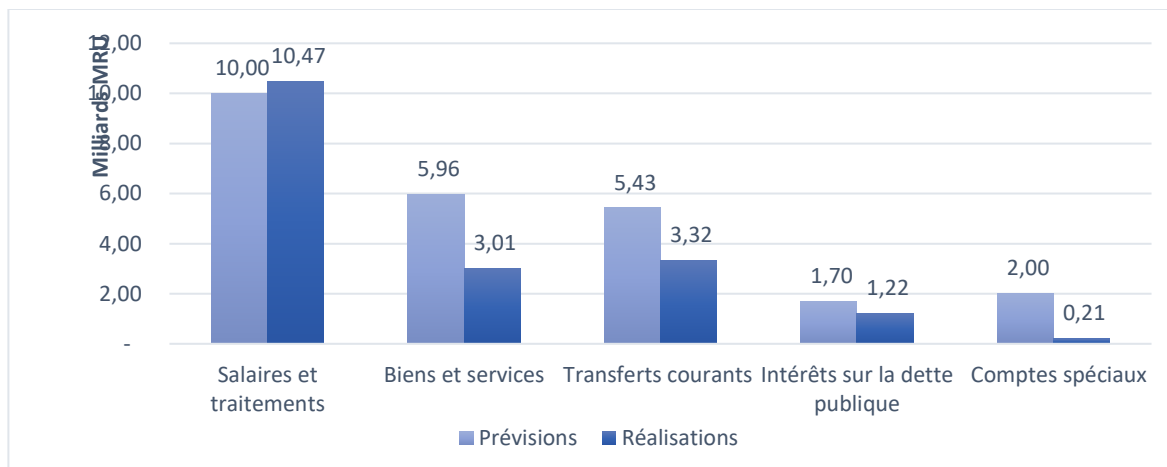
Les principales catégories de dépenses ont montré des variations du rythme d'exécution au cours du semestre avec un pic au mois d'avril pour la majorité des postes :

- Les dépenses de biens et services, dont l'exécution est restée relativement faible jusqu'au mois de mars en raison du calendrier budgétaire, ont enregistré leur valeur maximale en avril (1,48 Milliards MRU) ;
- Les transferts courants ont débuté relativement tôt cette année, tout comme l'année dernière, compte tenu de l'utilisation partielle de ces crédits pour payer les bourses des étudiants.
- Les dépenses d'équipements et prêts net ont montré une exécution relativement faible au premier trimestre et se sont améliorées à partir du mois d'avril, enregistrant leur valeur maximale au mois de juin (6,45 Milliards MRU).

2.1. Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement se sont établies pour le premier semestre 2022 à 21,93 Milliards MRU pour une prévision de 52,57 Milliards MRU.

Ces dépenses sont supérieures aux dépenses de fonctionnement du premier semestre de l'année précédente de 6,18 Milliards MRU, soit une hausse de 39%.



Graphique 8 : Dépenses de fonctionnement

Le graphique ci-dessus fait ressortir les constats suivants:

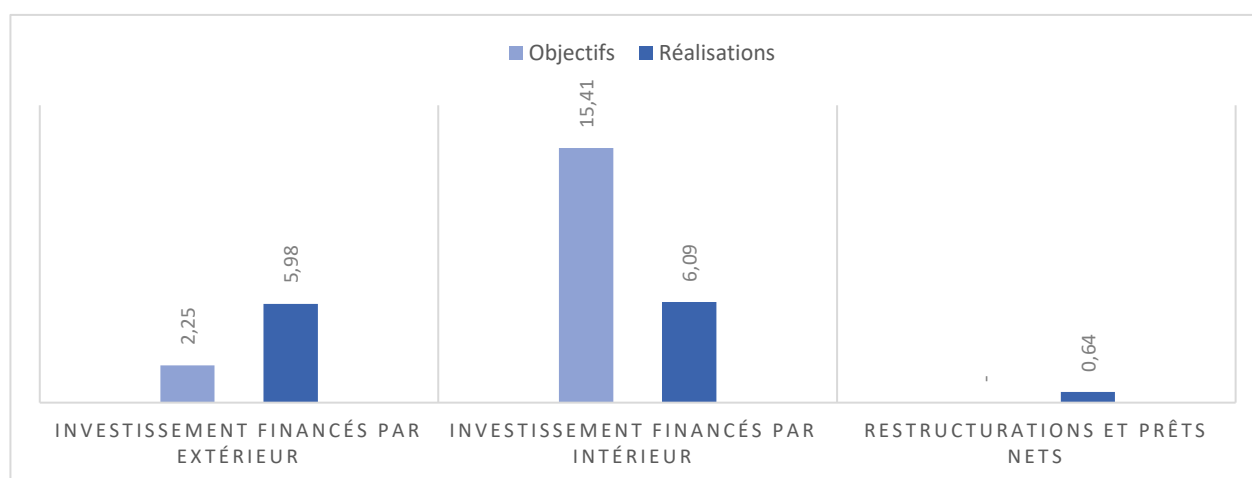
- La masse salariale a dépassé légèrement les prévisions (exécution à 10,47 Milliards MRU, supérieur de 4,7% à la prévision semestrielle) ;
- Les dépenses de biens et services sont inférieurs de 49% par rapport à l'objectif fixé à 5,96 Milliards MRU (S1 2022) ;
- Les transferts courants n'ont pas atteint le niveau des prévisions (3,32 Milliards MRU de réalisation contre 5,43 Milliards MRU(S1) de prévision) ;
- Les intérêts de la dette publique ont atteints 1,22 Milliard MRU pour une prévision semestrielle de 1,7 Milliards MRU soit un taux d'exécution de 71%.

Il convient ici de spécifier que les intérêts de la dette publique tels qu'ils apparaissent au niveau du TOFE, ne prennent pas en compte les économies réalisées grâce au moratoire de la dette. En effet, ces dernières apparaissent au niveau du financement exceptionnel et ce afin de mesurer l'impact du moratoire sur le service de la dette.

Enfin, les comptes spéciaux ont atteint 0,21 Milliards MRU soit un taux d'exécution de 11% des prévisions budgétaires pour le premier semestre.

2.2. Dépenses d'investissement

Au premier semestre de l'année 2022, les dépenses d'investissement se sont situées en deçà de l'objectif visé pour la période. Elles ont atteint 12,07 Milliards MRU, pour un objectif semestriel de 17,66 Milliards MRU, soit un taux d'exécution de 68%. Ces dépenses regroupent 6,09 Milliards MRU correspondant aux investissements sur financement intérieur (dont 2,44 milliards relatifs aux dépenses du BCI hors partie 6, tels que retracés par le TOFE)² et 5,98 Milliards en investissements sur financement extérieur. Elles ont montré une exécution améliorée de 5,88 Milliards MRU, soit une augmentation de 95,11%, par rapport au 1^{er} semestre 2021 pour lequel elles avaient atteint 6,19 Milliards MRU.



Graphique 9 : Dépenses d'investissement (S1 2021)

2.2.1. Dépenses d'investissement sur financement intérieur

Durant ces dernières années, l'État a consenti des efforts soutenus pour maintenir un niveau élevé des dépenses d'investissements, et en particulier cette année, en raison du contexte particulier induit par les conséquences de la pandémie du COVID-19 et des objectifs visés par la politique générale du Gouvernement visant, entre autres, à redynamiser l'économie nationale et doter le pays d'infrastructures vitales nécessaires pour son développement.

Au vu de ce qui précède et compte tenu du poids des dépenses d'investissement dans la structure de la croissance, cette partie du rapport restitue pour les six premiers mois de 2022, les dépenses d'investissement payées effectivement et ce à travers une analyse sectorielle conformément à la classification des fonctions des administrations publiques (CFAP, ou COFOG en anglais) qui

² Ce montant (BCI hors partie 6 relative aux immobilisations) reflète notamment les dépenses de biens et services et les subventions et transferts liés à l'investissement.

suppose une ventilation détaillée des dépenses par fonctions, ou objectifs socioéconomiques poursuivis par les administrations publiques.

Cette ventilation s'inscrit dans un ensemble de quatre classifications référencées sous le terme de nomenclature des dépenses par fonction décrites dans le Manuel des Statistiques des Finances Publiques de 2001 au niveau des chapitres 6.96 à 6.104. Ces classifications ont été élaborées par l'OCDE pour offrir un cadre normatif de comparaison des budgets des États. Il convient ici de mentionner que l'objectif poursuivi par ce rapport est de rendre compte sur l'utilisation des moyens financiers de l'État, et non de faire un compte rendu des projets d'investissement exécutés au niveau des départements sectoriels.

Au cours de la période sous revue, les dépenses d'investissement sur financement intérieur se sont élevées à 4,47 Milliards MRU.

Ces dépenses sont réparties selon la ventilation CFAP conformément au tableau suivant :

Dépenses d'investissement de l'État par fonction principale	Exécution (S1 2022)
Services publics généraux	917 583 166,03
Défense	1 020 944 999,00
Ordre et sécurité publique	128 587 522,40
Affaires économiques	880 844 086,14
Protection de l'environnement	479 398 784,37
Aménagements collectifs et logements	128 576 778,30
Santé	28 215 308,00
Affaires islamiques, culture et loisirs	69 273 250,40
Enseignement	757 913 380,88
Action et protection sociale	65 101 389,68
Total général	4 476 438 665,20

T3: Ventilation des dépenses d'investissement par fonction principale

Les différentes fonctions sont abordées dans les parties qui suivent en vue de mettre l'accent sur les principaux postes des dépenses d'investissement.

2.2.1.1. Services généraux des administrations publiques

Les dépenses de cette fonction regroupent les dépenses effectuées au niveau des organes centraux et déconcentrées de l'État et se sont chiffrées au premier semestre 2022 à 20,50% des dépenses d'investissement totales.

Libellé	Montant
Organes législatifs et exécutifs et affaires étrangères	535 848 179,20

Recherche fondamentale	30 832 681,58
Services des affaires financières et budgétaires	14 900 961,25
Services généraux de l'administration	315 759 459,00
Services publics généraux non classés ailleurs	20 241 885,00
Total général	917 583 166,03

T4 : Dépenses des services Publics généraux

Les dépenses relatives aux Services Publics Généraux, se sont situées à 917,58 Millions MRU. Par rapport à l'année 2021, ces dépenses ont évolué de 701,97 Millions MRU, soit une augmentation de 325,57%. Cela s'explique essentiellement par l'augmentation des dépenses des organes législatifs et exécutifs et affaires étrangères, passant de 16,10 à 535,84 Millions MRU.

La rubrique « Services généraux de l'administration » correspond essentiellement aux subventions du Fonds Régional de Développement (FRD) allouées aux communes.

Pour ce qui est du fonctionnement des organes législatifs et exécutifs et des affaires étrangères, il s'agit pour l'essentiel de la contribution du Gouvernement au Programme d'Appui à la Décentralisation PNIDDLE.

Quant à la rubrique « Services publics généraux non classés ailleurs », elle correspond exclusivement à l'appui à l'ANRPTS (Agence National du Registre des Populations et des Titres Sécurisées).

2.2.1.2. Ordre et sécurité publique

Les dépenses liées à l'ordre et à la sécurité publique ont été exécutées à hauteur de 0,12 Milliards MRU. Par rapport à l'année 2021, celles-ci ont diminuées de 45,45 %, soit un montant de 0,10 Milliards MRU. Cette diminution est imputable essentiellement à la décroissance des dépenses de Services généraux de sécurité publique passant de 134,31 à 64,59 Millions MRU, représentant en 2022, 50,23% des investissements de cette fonction.

Libellé	Montant
Ordre et sécurité n.c.a.	64 596 000,00
Prisons	2 756 470,60
Services de la justice	18 435 051,80
Services de protection contre l'incendie	42 800 000,00
Total général	128 587 522,40

T5 : Dépenses de l'Ordre et de la sécurité publique

2.2.1.3. Affaires Économiques

Cette fonction principale inclue toutes les dépenses structurantes visant le développement des secteurs les plus importants pour l'économie du pays, et a représenté 19,68% des dépenses d'investissements. L'exécution de ces dépenses a atteint 0,88 Milliards MRU au cours du premier semestre de l'année en cours.

Libellé	Montant
Affaires concernant la recherche et le développement économique	14 826 024,00
Affaires économiques générales, affaires concernant le commerce et la main d'œuvre	8 076 598,60
Combustibles et énergie	160 026 512,83
Développement rural	517 571 530,88
Industries extractives, industries de transformation, et bâtiments et travaux publics	156 968 125,83
Transport	23 375 294,00
Total général	880 844 086,14

T6 : Dépenses des affaires économiques

L'exécution des dépenses de la sous-fonction « combustibles et énergie » est de l'ordre de 0,16 Milliards MRU. Elles se sont inscrites dans le cadre du soutien de l'énergie renouvelable.

La sous-fonction « Industries extractives, industries de transformation, et bâtiments et travaux publics », relative à la construction et travaux publics sur l'étendue du territoire national, dont les dépenses se sont élevées à 0,15 Milliards MRU constitue la troisième principale rubrique d'investissement au niveau de cette fonction. Il s'agit là de réhabilitations ou de constructions de bâtiments de Wilayas, de Moughataas ou arrondissements mais aussi de certains décomptes de quelques édifices en phase de finitions.

Enfin, la sous-fonction « Développement rural », qui vise l'assurance d'un accroissement soutenu de la production alimentaire ainsi que la sécurité alimentaire sur l'étendue du territoire national, dont les dépenses se sont élevées à 0,52 Milliards MRU constitue la principale rubrique en termes d'exécution, au niveau des dépenses d'investissement de la fonction affaires économiques, et s'est répartie principalement entre les secteurs de la pêche et de l'agriculture.

Libellé	Montant
Agriculture	477 222 124,88
Pêche	40 349 406,00
Total général	517 571 530,88

T7 : Dépenses d'investissement du développement rural

2.2.1.4. Protection de l'environnement

Globalement les dépenses d'investissement relatives à la protection de l'environnement représentent 10,71% des dépenses totales d'investissements soit 0,47 Milliards MRU.

Libellé	Montant
Gestion des eaux usées	273 151 371,19
Protection de la biodiversité et de l'environnement	206 247 413,19
Total général	479 398 784,37

T8 : Dépenses de la protection de l'environnement

Les dépenses relatives à la protection de l'environnement ont été exécutées à hauteur de 479,39 Millions MRU. Au regard de l'année 2021, celles-ci ont évolué de 274,05 %, soit un montant de 351,23 Millions MRU. Cette augmentation est imputable essentiellement à l'accroissement des dépenses de gestion des eaux usées et de recherche et développement pour la protection de la biodiversité et de l'environnement passant respectivement de 96,61 à 273,15 Millions MRU et de 17,45 à 206,24 Millions.

2.2.1.5. Aménagements collectifs et logements

Les dépenses de Logement et équipements collectifs ont atteint 0,12 Milliards MRU, soit 2,87% des dépenses d'investissement totales. Elles concernent l'approvisionnement en eau potable.

2.2.1.6. Santé

Le secteur de la santé demeure l'un des secteurs prioritaires pour le pays, et est au cœur de la politique générale du Gouvernement, visant à rapprocher l'offre de soins des populations les plus vulnérables, à travers la disponibilité des équipements et médicaments essentiels ainsi que de ressources humaines qualifiées et limiter par ce biais la vulnérabilité du secteur et notre dépendance vis-à-vis de l'extérieur dans le domaine.

Une grande partie des dépenses liées à la santé sont cependant exécutées au niveau du budget de fonctionnement.

La ventilation des dépenses d'investissement de la santé au premier semestre de 2022 est reflétée par le tableau ci-dessous où l'appui au service des Affaires générales concernant la santé sont représentés 64,55% des dépenses de la santé en 2022.

Libellé	Montant
Affaires générales concernant la santé	18 215 308,00
Consultations externes	10 000 000,00

Total général	28 215 308,00
----------------------	----------------------

T9 : Dépenses d'investissement du secteur de la santé

2.2.1.7. Affaires islamiques, culture et loisirs

L'investissement au niveau des Affaires islamiques, culture et loisirs représentent 1,55% des dépenses d'investissement réparties conformément au tableau ci-après.

Libellé	Montant
Service concernant la radiodiffusion, la télévision et l'édition	52 505 720,00
Services concernant la culture	6 463 145,00
Services concernant les affaires islamiques	10 304 385,40
Total général	69 273 250,40

T10 : Ventilation des dépenses « Affaires islamiques, culture et loisirs »

Au titre de l'année 2022 l'exécution des dépenses de la fonction «Affaires islamiques, culture et loisirs» est de l'ordre de 69,27 Millions MRU. Au regard de l'année 2021, celles-ci ont progressé de 30,32 %, soit une augmentation de 16,12 Millions MRU.

2.2.1.8. Enseignement

L'investissement pour le secteur de l'éducation a atteint 0,75 Milliards MRU, ce qui représente 16,93% des dépenses d'investissements, réalisant ainsi une progression importante par rapport à 2021 de l'ordre de 0,24 Milliards MRU. Ce montant n'inclut pas les dépenses effectuées sur le compte d'affectation spéciale du PNDSE.

Libellé	Montant
Enseignement du troisième degré	699 497 408,00
Enseignement n.c.a.	25 843 991,00
Enseignement non défini par le niveau	32 571 981,88
Total général	757 913 380,88

T11 : Ventilation des dépenses « Enseignement »

2.2.1.9. Protection Sociale

Les dépenses de la protection sociale se sont situées à hauteur de 65,10 Millions MRU. Les dépenses relatives à la protection sociale ont enregistré une baisse de 90,68% par rapport à 2021 soit 633,76 Millions MRU. Ceci s'explique par le contexte particulier de l'année 2021, marqué particulièrement par les conséquences néfastes de la pandémie et nécessitant des appuis ponctuels aux populations les plus vulnérables.

Les dépenses de la protection sociale ont pour l'essentiel servi à appuyer les programmes de lutte contre la pauvreté et les séquelles d'esclavage, et ceux de la petite enfance, de la promotion féminine et de la famille.

C'était là un résumé des différentes dépenses d'investissement sur financement intérieur effectuées au cours du premier semestre de 2022.

Il est utile de rappeler que les montants cités ne correspondent pas nécessairement au coût global des projets et représentent le plus souvent des paiements partiels dont les montants correspondent à des travaux réalisés durant la période objet du présent rapport ou antérieurement.

2.2.2. Dépenses d'investissements sur financement extérieur

La Mauritanie a mis en place plusieurs réformes pour améliorer son attractivité, dont le Conseil Supérieur pour l'Amélioration du Climat des Affaires, la Chambre Internationale de Médiation, ainsi que la mise en place du Guichet unique rattaché à la nouvelle Agence de Promotion des Investissements en Mauritanie « APIM ». Cette dernière est un établissement public à caractère administratif chargé de la politique nationale dans le domaine de la promotion des investissements, avec comme objectif principal la mise en place des mécanismes permettant d'accroître les capacités productives du pays, la création d'emplois et la génération de revenus pour le bien-être et la prospérité des citoyens.

Les différents facteurs susmentionnés ont bien sûr un impact favorable sur l'attractivité de la Mauritanie auprès des investisseurs étrangers, et sur la mobilisation de fonds auprès des partenaires au développement.

Le financement extérieur se présente sous plusieurs formes : les dons et les prêts dans le but de contribuer au développement. Ce financement extérieur constitue une partie importante du budget consolidé d'investissement (13%), qui couvre l'ensemble des programmes et projets d'investissements programmés par le Gouvernement.

Au cours du premier semestre de l'année 2022, les dépenses d'investissements exécutées sur financement extérieur au profit du budget de l'Etat ont atteint 5,98 Milliards MRU [62 % des sources de financement étant des dons (soit 3,7 Milliards MRU) et 38% en prêts (soit 2,27 Milliards MRU)].

Un montant de 7,99 Milliards MRU a été mobilisé pour le financement extérieur, repartis comme suit :

- 5,98 Milliards MRU sur le budget de l'Etat ;
- 1,7 Milliards MRU sur les budgets des entreprises publiques ;
- 316 Millions MRU sur les budgets annexes.

Ces dépenses sont passées en revue par secteur d'activités dans les parties qui suivent.³

2.2.2.1. Développement rural

L'investissement dans le cadre des projets de développement rural au 1^{er} semestre 2022 s'élève à 1,67 Milliards MRU, dont 30% de dons octroyés par les différents bailleurs de fonds et 70% de prêt ayant des taux de concessionnalité assez élevés.

Ce secteur se compose des rubriques suivantes :

- Agriculture (60%);
- L'hydraulique villageoise-pastorale (20%) ;
- L'élevage (19% provenant totalement des dons) ;
- L'environnement (1% dont l'intégralité provient des dons).

Libellé	Montant
1.1 -Agriculture	1 008 076 964,80
1.3-Hydr. Villag. et Past.	336 321 045,61
1.4-Elevage	320 883 214,12
1.5-Environnement	13 070 249,28
Total	1 678 351 473,81

T12: Développement Rural

2.2.2.2. Développement industriel

³La répartition par secteur des dépenses d'investissement sur financement extérieur ne distingue pas la part des dépenses ayant été exécutées sur le budget de l'État, ni sur les budgets des entreprises publiques, ni sur les budgets annexes. Celle est donc présentée afin d'offrir un aperçu des poids respectifs des secteurs d'activités dans les investissements publics de façon consolidée, mais le périmètre va au-delà de celui du rapport et du TOFE qui sont limité au budget de l'État central.

Le Développement Industriel couvre les investissements relatifs à la pêche et à l'énergie avec un montant total de 1,53 Milliards MRU au premier semestre 2022, dont 75% financé par des prêts. Les dépenses de l'énergie ont représenté 96 % des dépenses du secteur.

Libellé	Montant
2.1-Pêche	64 024 606,72
2.5-Energie	1 468 092 245,20
Total	1 532 116 851,92

T13: Développement Industriel

2.2.2.3. Aménagement du territoire

Les dépenses liées à l'aménagement du territoire ont été de 1,50 Milliards MRU dont 94% financé par des prêts. Ces dépenses se sont réparties comme suit :

- Hydraulique urbaine (34% de l'enveloppe globale, dont 84% financé par prêts) ;
- Infrastructures routières (65% financés intégralement par des prêts) ;
- Télécommunications (1% financés à hauteur de 93% par des prêts).

Libellé	Montant
3.2-Hydraulique Urbaine	514 809 133,84
3.3-Infrast. Routières	974 036 890,35
3.7-Télécommunications	15 384 451,98
Total	1 504 230 476,17

T14 : Aménagement du Territoire

2.2.2.4. Ressources humaines

Les dépenses relatives aux ressources humaines ont été de 1,49 Milliards MRU constitués à 81% de dons réparties comme suit :

- L'éducation a représenté 52% des dépenses, dont 86% sont des dons ;
- La santé et les affaires sociales ont atteint 28% financé à 96% par des dons ;
- Les dépenses liées à l'alphabétisation ont absorbé 11% des dépenses de ressources humaines, et ont été financé intégralement par des prêts ;
- L'emploi a atteint 9% de cette rubrique et a été financé intégralement par des dons.

Libellé	Montant
---------	---------

Education	776 616 114,91
4.4-Santé et Aff. Sociales	420 730 135,44
4.5-Alphabétisation	166 794 619,80
4.6-Emploi	127 072 931,04
Total	1 491 213 801,19

T15 : Ressources Humaines**2.2.2.5. Développement institutionnel**

Le développement institutionnel a coûté 0,21 Milliards MRU dont 96% sont des dons pour l'appui à l'administration.

Libellé	Montant
5.1 -Appui à l'Administration	209 010 524,52
Total	209 010 524,52

T16: Développement Institutionnel**2.2.2.6. Projets multisectoriels**

Les dépenses d'investissement des projets multisectoriels ont atteint 1,56 Milliards MRU, dont 96% constitués de dons.

2.3. Classification fonctionnelle des dépenses

La classification fonctionnelle se fait conformément à un modèle normalisé qui permet de suivre les flux injectés dans les secteurs de l'économie et de les comparer par pays. L'analyse fonctionnelle effectuée ici concerne l'ensemble des dépenses, et va donc au-delà de l'analyse présentée dans la partie 2.2 , qui se focalise sur la classification fonctionnelle des dépenses d'investissement.

Ce modèle ne tient compte que des dépenses effectivement ordonnancées hors dépenses sur financement extérieur. C'est là que réside l'explication de la différence entre le total des dépenses du modèle et celui du TOFE.

Libellé	Montant
----------------	----------------

Enseignement	8 158 002 733,50
Services publics généraux	3 484 201 265,83
Affaires économiques	3 076 788 941,93
Non classé	2 836 956 354,70
Défense	2 030 558 123,14
Santé	1 854 519 132,05
Ordre et sécurité publique	1 244 458 073,00
Affaires islamiques, culture et loisirs	994 357 657,40
Protection de l'environnement	813 730 291,61
Action et protection sociale	423 466 928,62
Aménagements collectifs et logements	180 947 742,30
TOTAL	25 097 987 244,08

T17 : Répartition des dépenses par fonction principale

Le tableau ci-dessus présente l'exécution des dépenses suivant les fonctions principales de la nomenclature fonctionnelle. Elles se composent principalement des dépenses de l'enseignement ⁴ pour 8,15 Milliards MRU (32,50%), des services publics généraux pour 3,48 Milliards MRU (13,48%), des affaires économiques pour 3,07 Milliards MRU (12,26%), de la défense pour 2,03 Milliards MRU (8,09%) et de la santé pour 1,85 Milliards MRU (7,39%).

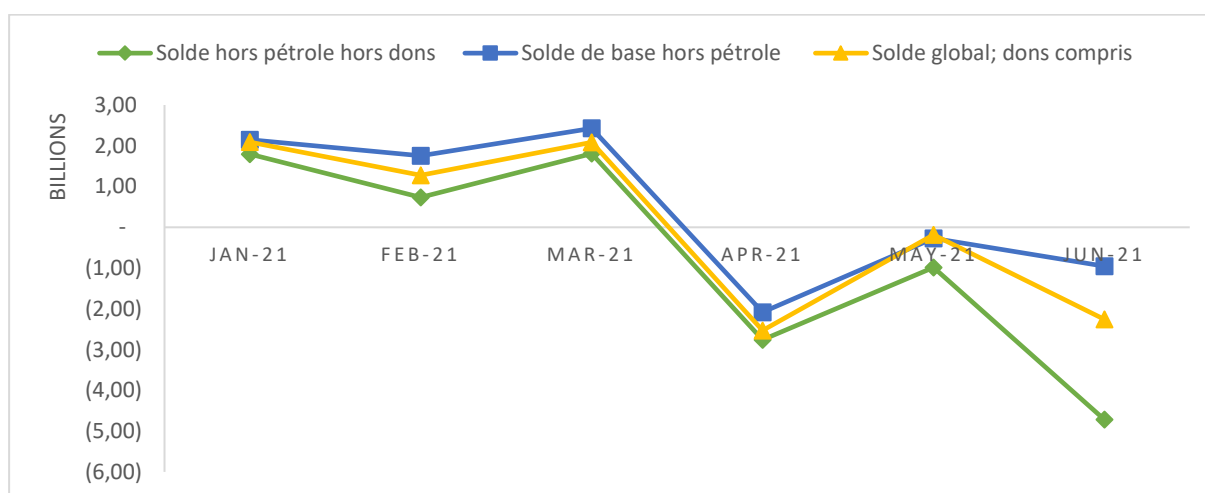
3. SOLDES

⁴ Le poids des dépenses de l'enseignement est relativement important dans le budget de l'État en 2022, conséquence de la création cette année de l'école républicaine.

Le solde de base hors pétrole (dons non compris) représente la différence entre les recettes totales (hors dons et hors recettes pétrolières) et les dépenses totales (sans les intérêts sur la dette publique extérieure et les investissements financés par l'extérieur), et permet d'évaluer la situation financière de l'Etat, sans avoir recours aux ressources non pérennes, à savoir les dons et les recettes pétrolières, et en excluant les dépenses non-discrétionnaires. Ce solde a enregistré pour le premier semestre de 2022 un excédent de 3,03 Milliards MRU.

D'autre part, le solde primaire, hors paiements des intérêts de la dette (différence entre les recettes et les dépenses totales hors paiements des intérêts de la dette) qui reflète les efforts fournis en matière de politique d'endettement, a enregistré un solde excédentaire d'un montant de 1,69 Milliards MRU au titre du premier semestre de l'année en cours.

Le solde global (intérêts de la dette et dons inclus) a montré un excédent de 0,48 Milliards MRU .



Graphique 10: Évolution mensuelle des soldes

4. FINANCEMENT

Au regard de ce qui précède, et compte tenu du solde dégagé par l'exécution budgétaire au cours du premier semestre de l'année 2022, le financement du budget de l'État a connu une variation négative du solde du compte unique du Trésor à la BCM d'un montant de -2,76 Milliards MRU. En effet, le disponible du Trésor à la BCM est passé de 40,26 Milliards MRU au 1^{er} janvier 2022 à 37,49 Milliards MRU au 30 juin. Cette variation s'explique par les opérations financières liées au financement intérieur et extérieur du budget de l'Etat.

4.1. Financement intérieur

Globalement les financements intérieurs au cours du 1^{er} semestre de l'année 2022 se sont soldés par un surplus de financement à hauteur de 1,97 Milliards MRU.

Durant le 1^{er} semestre de l'année en cours, les financements intérieurs se sont comportés comme suit :

- 0,43 Milliards MRU : surplus financiers des instances au Trésor ;
- 0,31 Milliards MRU : Besoins financiers au titre des obligations cautionnées :

En effet, l'encours des obligations cautionnées a connu, au cours du premier semestre de l'année, une légère augmentation de 0,31 Milliards MRU. C'est ainsi que l'encours des obligations cautionnées est passé de 2,14 Milliards MRU, en début d'année, à 2,44 Milliards MRU au 30 juin 2022.

- 0,33 Milliards MRU : Besoins financiers relatifs aux financements par Bon du Trésor :

Les financements par Bons du Trésor, au titre du premier semestre de l'année 2022, ont enregistré un solde négatif de -0.33 Milliards MRU. En conséquence, l'encours des BT a connu une diminution passant de 6,17 Milliards MRU, en début d'année, à 5,84 Milliards MRU, au 30 juin 2022. D'autre part, l'encours de BIT, il a connu une diminution passant de 1,51 Milliards MRU, en début d'année, à 1,44 Milliards MRU, au 30 juin 2022.

- 0,39 Milliards MRU en surplus financiers résultant des mouvements sur comptes de dépôts et de liaisons.

4.2. Financement extérieur

Les financements extérieurs pour le premier semestre de l'année 2022 ont enregistré un besoin de financement se situant à hauteur de 2,64 Milliards MRU détaillé ci-dessous :

- 0,10 Milliards MRU en besoins financiers relatifs au compte pétrolier (FNRH). En effet, les recettes pétrolières, au titre du premier semestre de 2022, ont atteint un montant de 0,10 Milliards MRU, tandis qu'il n'y a pas eu de retraits sur le FNRH.
- 1,52 Milliards MRU en besoins financiers correspondant aux emprunts extérieurs nets. Ces derniers représentent l'écart entre les paiements relatifs aux amortissements de la dette extérieure (3,8 Milliards MRU) et les nouveaux emprunts (2,28 Milliards MRU). Au titre du 1^{er} semestre de l'année, ils se sont donc situés à hauteur de 1,52 Milliards MRU.
- 0,19 Milliards MRU de besoins financiers relatifs aux financements extérieurs exceptionnels, qui représentent les montants différés du service de la dette résultant du moratoire de la dette, ont constitué un besoin financier de 0,19 Milliards MRU.
- 0,82 Milliards MRU en besoins financiers relatifs aux variations des comptes de liaison comptable des chancelleries.

5. CONCLUSION

L'exécution du budget de l'État pour la période sous revue fait apparaître une mobilisation des recettes, toutes natures confondues, légèrement inférieure à l'objectif semestriel (93,66%) pour un montant total de 35,12 Milliards MRU. Cette performance cependant se base sur une hypothèse d'exécution linéaire du budget de l'État qui ne reflète pas la réalité du rythme d'exécution des dépenses, ni la saisonnalité de certaines catégories de recettes. En effet, l'exécution au cours du deuxième semestre de l'année montre souvent une cadence plus accélérée tant au niveau des dépenses que des recettes.

Globalement, les recettes fiscales ont été mobilisées à hauteur de 24,40 MRU Milliards (99,15%) tandis que les recettes non fiscales se sont situées à 6,11 Milliards MRU (51,47%).

L'exécution des dépenses a atteint 34,65 Milliards MRU par rapport à un objectif annuel de 88,5 Milliards MRU soit un taux d'exécution de 39% au 30 juin 2022 des objectifs de la LFI. Ces dépenses incluant les dépenses d'investissement qui se sont situées à 6,09 Milliards MRU pour l'investissement sur financement intérieur et à 5,98 Milliards MRU pour l'investissement sur financement extérieur.

Au niveau de la classification fonctionnelle des dépenses, l'enseignement et les services publics généraux sont classées en premier et deuxième position par rapport aux 8 autres rubriques de la classification avec des apports respectifs de 8,1 et 3,4 Milliards MRU.

Ainsi, au vu l'exécution du budget pour le premier semestre de 2022, le solde de base hors pétrole (dons non compris) a montré un excédent de 3,03 Milliards MRU et le solde primaire hors paiement des intérêts de la dette, s'est situé à 1,69 Milliards MRU.

ANNEXES

Annexe1 : Tableau des Opérations Financières de l'Etat pour le 1er semestre 2022

Tableau des opérations financières de l'Etat	S1-2021	janv-22	févr-22	mars-22	avr-22	mai-22	juin-22	S1	TX%	LFI	Δ%
Recettes totales et dons (y compris recettes pétrolières)	36,32	4,57	3,63	5,26	6,22	5,28	10,16	35,12	47%	75,00	-3%
Revenus non pétroliers et dons	35,97	4,44	3,51	5,15	6,16	4,99	9,98	34,23	46%	74,82	-5%
Revenus non pétroliers hors dons	34,57	4,28	3,09	4,98	5,99	4,48	7,70	30,52	42%	72,95	-12%
Recettes fiscales (hors pétrole)	21,89	3,47	2,39	4,17	4,94	3,48	5,95	24,40	50%	49,22	11%
Taxes sur les revenus et profits	8,18	1,39	0,69	1,82	1,22	1,04	3,89	10,07	59%	17,00	23%
BIC et BNC	3,54	0,25	0,08	1,17	0,44	0,13	1,67	3,74	50%	7,50	6%
Impôt minimum forfaitaire douanes	1,02	0,20	0,17	0,24	0,23	0,24	0,36	1,44	48%	3,00	42%
Crédit d'Impôts IMF	-	-	-	-	-	-	-	-		-	
ITS	2,57	0,79	0,40	0,34	0,41	0,64	0,55	3,14	60%	5,20	22%
Etat	0,14	0,03	0,02	0,03	0,03	0,03	0,03	0,16	62%	0,26	20%
Autres	2,43	0,76	0,39	0,30	0,38	0,61	0,53	2,98	60%	4,94	22%
IRCM	0,80	0,09	0,01	0,01	0,06	0,00	1,26	1,44	111%	1,30	79%
IGR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		-	44%
Régime Simplifié d'Imposition (RSI)	0,26	0,06	0,03	0,06	0,07	0,02	0,06	0,31	0%	-	18%
Taxes sur les biens et services	10,67	1,52	1,13	1,54	3,21	1,49	2,06	10,94	44%	24,76	3%
TVA intérieure	2,03	0,26	0,16	0,20	0,21	0,26	0,42	1,51	29%	5,20	-26%
TVA sur les importations	4,02	0,67	0,64	0,90	0,86	0,85	1,19	5,11	39%	13,00	27%

dont TVA SNIM	-	-	-	-	-	-	-	-		-	
Taxe unique SNIM et TPS	2,56	0,25	0,06	0,08	1,83	0,06	0,06	2,34	67%	3,50	-9%
Taxe sur les produits pétroliers	0,79	0,14	0,14	0,17	0,15	0,18	0,18	0,96	62%	1,55	22%
Droits de consommation (the, tabac, sucre, ciment)	1,04	0,09	0,10	0,15	0,13	0,13	0,20	0,80	107%	0,75	-22%
Autres taxes (assurances, véhicules, aéroport)	0,23	0,10	0,04	0,03	0,02	0,01	0,01	0,22	28%	0,76	-7%
Taxes sur le commerce international	3,46	0,53	0,43	0,75	0,64	0,71	0,93	4,00	62%	6,45	16%
Importations	3,04	0,53	0,43	0,75	0,64	0,71	0,93	4,00	71%	5,60	32%
Taxes statistique	0,42	-	-	-	-	-	-	-	0%	0,85	-100%
Autres recettes fiscales	1,15	0,29	0,18	0,35	0,05	0,41	0,18	1,45	144%	1,01	26%
Droits de timbres	0,73	0,11	0,08	0,23	0,12	0,11	0,21	0,86	112%	0,77	17%
Taxe d'apprentissage et impôts sur la propriété	0,12	0,05	0,05	0,07	0,05	0,04	0,01	0,27	113%	0,24	127%
Recouvrement sur les années précédentes+RNV	0,30	0,13	0,04	0,05	-	0,12	0,25	0,04	0,32	-	7%
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	0%	-	
Reste à recouvrer (DGD + DGI)	-	-	-	-	-	-	-	-		-	31%
	1,57	0,26	0,04	0,29	0,18	0,17	1,12	2,06		-	
Recettes non fiscales	10,72	0,81	0,70	0,81	1,04	1,00	1,75	6,11	26%	23,73	-43%
Recettes de la pêche	1,79	0,40	0,39	0,33	0,29	0,32	0,38	2,12	25%	8,64	19%
Régime national	-	-	-	-	-	-	-	-	0%	2,54	
Régime étranger	-	-	-	-	-	-	-	-	0%	5,01	
Union Européenne bud.	0,11	0,01	0,04	0,05	0,00	0,01	0,06	0,16	6%	2,97	46%
Compensation financière	-	-	-	-	-	-	-	-	0%	2,97	
Armateurs	-	-	-	-	-	-	-	-	0%	-	

Droit territorial	0,11	0,01	0,04	0,05	0,00	0,01	0,06	0,16	0%	-	46%
Redevances	1,20	0,17	0,18	0,17	0,21	0,15	0,13	1,02	117%	0,87	-15%
Taxes (les bateaux affrétés par les nationaux)	0,14	-	-	-	-	-	-	-	0%	-	-100%
Licences (les étrangers)	1,05	0,17	0,18	0,17	0,21	0,15	0,13	1,02	0%	-	-3%
Droit d'accès (pêche de fond-nationaux)	0,43	0,21	0,16	0,09	0,07	0,15	0,18	0,87	0%	-	104%
Loyers domaines publics	-	-	-	-	-	-	-	-	0%	0,00	
Droits de timbres	-	-	-	-	-	-	-	-	0%	0,01	
Droits de consignation	-	-	-	-	-	-	-	-	0%	0,01	
Amendes	0,05	0,01	0,01	0,02	0,01	0,01	0,00	0,06	30%	0,21	37%
Recettes minières	1,13	0,00	0,00	0,12	0,00	0,00	0,04	0,17	9%	1,97	-85%
Recettes cadastrales	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8%	0,02	-86%
Recettes d'exploitation	1,12	0,00	0,00	0,12	-	-	0,04	0,17	9%	1,95	-85%
Autres recettes minières	0,00	0,00	0,00	0,00	-	-	-	0,00	0%	-	53%
Dividendes et redevances des entreprises publiques	6,36	0,05	0,02	0,02	0,02	0,02	0,83	0,97	14%	6,66	-85%
SNIM	4,51	-	-	-	-	-	-	-	0%	4,51	-100%
BCM+autres	1,00	0,05	0,02	0,02	0,02	0,02	0,24	0,37	47%	0,80	-63%
Mauritel	0,63	-	-	-	-	-	0,35	0,35	55%	0,63	-45%
Panpa+portndb	0,22	-	-	-	-	-	0,25	0,25	34%	0,72	13%
Dettes r��troced��e et recouvrements	-	-	-	-	-	-	-	-	0%	0,33	
SNIM	-	-	-	-	-	-	-	-		-	
SOMELEC	-	-	-	-	-	-	-	-	0%	-	

SOGEM	-	-	-	-	-	-	-	-	0%	-	
Droits d'exploration miniers	-	-	-	-	-	-	-	-		-	
Comptes spéciaux	0,50	0,25	0,16	0,19	0,15	0,23	0,32	1,29	32%	4,07	158%
Secteur pétrole	-	-	-	-	-	-	-	-		-	
CAS hors pétrole	0,50	0,25	0,16	0,19	0,15	0,23	0,32	1,29	32%	4,07	158%
dont Crédit d'Impôts (si pas ventilé)	-	-	-	-	-	-	-	-	0%	-	
Recettes en capital	0,04	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	1%	1,95	-65%
Ventes de terrain	0,02	0,00	-	0,00	0,00	-	-	0,00	3%	0,17	-69%
Hors ventes de terrain	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	1%	1,78	-63%
Autres	0,90	0,10	0,13	0,14	0,58	0,43	0,18	1,55	1363%	0,11	71%
Dons	1,39	0,16	0,42	0,17	0,17	0,52	2,27	3,70	198%	1,87	166%
Dons projets	1,01	0,16	0,42	0,17	0,17	0,52	2,27	3,70	0%	-	267%
Aide budgétaire	0,38	-	-	-	-	-	-	-	0%	1,87	-100%
Dont: assistance PPTE	0									-	
Dont: assistance PPTE (hors BCM et SNIM)	-	-	-	-	-	-	-	-	0%	-	
Dont: assistance PPTE (BCM et SNIM)	0									-	
Autres dons	-	-	-	-	-	-	-	-	0%	-	
Dons bilatéraux_ appui budgétaire	0,38	-	-	-	-	-	-	-	0%	1,87	-100%
Recettes exceptionnelles	1,96	0,00	0,00	0,01	0,01	0,00	-	0,01		-	-99%
dont FAID	1,96	0,00	0,00	0,01	0,01	0,00	-	0,01		-	-99%
Dépenses et prêts nets	22,61	2,49	2,36	3,17	8,75	5,46	12,42	34,65	39%	87,90	53%

Dépenses courantes	15,75	2,04	1,41	2,68	6,25	3,70	5,86	21,93	42%	52,57	39%
Salaires et traitements	8,94	1,70	0,74	2,34	2,25	1,77	1,67	10,47	52%	20,00	17%
Biens et services	2,15	0,01	0,02	0,06	1,48	0,85	0,60	3,01	25%	11,92	40%
Dont: processus électoral	-	-	-	-	-	-	-	-		-	
dont:sur financement extérieur	-	-	-	-	-	-	-	-		-	
Transferts courants	2,27	0,03	0,03	0,03	2,14	0,71	0,37	3,32	31%	10,85	46%
Intérêts sur la dette publique	1,03	0,07	0,23	0,24	0,33	0,08	0,26	1,22	36%	3,40	18%
Extérieurs	0,94	0,06	0,22	0,23	0,33	0,07	0,25	1,17	53%	2,20	24%
Intérieurs	0,10	0,01	0,01	0,01	-	0,01	0,01	0,05	4%	1,20	-50%
Comptes spéciaux	0,30	-	-	-	0,00	0,07	0,14	0,21	5%	4,00	-28%
dont crédit d'impôts	-	-	-	-	-	-	-	-		-	
Dépenses d'équipement et prêts nets	6,19	0,35	0,82	0,40	2,39	1,66	6,45	12,07	34%	35,33	95%
Investissement financés par extérieur***	2,17	0,30	0,80	0,39	0,34	0,64	3,51	5,98	133%	4,50	175%
Investissement financés par intérieur (dont dépenses FAID)	4,01	0,05	0,01	0,01	2,05	1,02	2,94	6,09	20%	30,83	52%
dont Crédit d'Impôts	0,25	0,03	0,00	-	-	-	-	0,03		-	-87%
dont FAID	-	-	-	-	-	-	-	-		-	
Restructurations et prêts nets	0,67	0,10	0,13	0,09	0,11	0,10	0,11	0,64		-	-4%
Réserves communes	0,69	0,00	-	0,00	0,04	0,02	0,00	0,07	3%	2,40	-90%
Avances (dépenses payées avant ordonnancement)	0,37	0,23	0,38	0,00	0,01	0,20	2,82	3,64		-	891%
Solde hors pétrole; dons non compris (déficit -)	11,97	1,80	0,73	1,81	2,76	0,98	4,71	4,12	28%	14,95	-134%
Solde hors pétrole; dons compris (déficit -)	13,36	1,95	1,16	1,98	2,59	0,47	2,44	0,42	3%	13,08	-103%

Idem, recettes de pêche exclues (déficit -)	0									-	
Solde de base hors pétrole (déficit -)	15,08	2,15	1,76	2,43	- 2,08	- 0,27	- 0,95	3,03	-37%	- 8,25	-80%
Solde de base en %PIB	0									-	
Recettes pétrolières (net)	0,35	0,13	0,12	0,11	0,06	0,29	0,18	0,90		0,18	154%
Recettes fiscales	0,35	0,02	0,01	0,01	0,02	0,01	0,01	0,08		0,18	-77%
BIC	0,07	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,02		-	-77%
ITS	0,11	0,02	0,01	0,01	0,02	0,01	0,00	0,06		-	-44%
Autres	0,16	-	-	-	-	-	-	-		0,18	-100%
Recettes non fiscales	0,01	0,11	0,11	0,10	0,04	0,28	0,17	0,82		-	12367 %
Bonus/Redevances	-	-	-	-	-	-	-	-		-	
Revenu du capital	0,01	-	-	-	0,00	-	-	0,00		-	-97%
Autres	-	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,02	0,03		-	
GTA	-	0,10	0,11	0,10	0,04	0,28	0,16	0,79		-	
Paievements (financement du budget)	-	-	-	-	-	-	-	-		-	
	0									-	
Solde global; dons non compris (déficit -)	12,32	1,93	0,85	1,92	- 2,70	- 0,70	- 4,53	- 3,23	22%	- 14,77	-126%
Solde global; dons compris (déficit -)	13,71	2,09	1,27	2,09	- 2,53	- 0,18	- 2,26	0,48	-4%	- 12,90	-97%
Financement	- 13,71	- 2,09	- 1,27	- 2,09	2,53	0,18	2,26	- 0,48	-4%	12,90	-97%
Financement intérieur	7,76	- 1,83	0,29	- 6,45	13,99	- 1,59	4,03	8,44	15,02	- 0,36	0,09
Financement intérieur ajusté (1)+(2)+(3)+(4)+(5)+(6)+(7)	- 13,81	- 1,95	- 1,26	- 1,27	3,52	0,60	2,33	1,97	183%	19,32	-114%
Financement bancaire	9,21	- 0,55	0,89	- 1,82	10,00	- 0,40	- 0,35	7,78	-	-	0,15

BCM	8,81	- 0,49	0,71	- 2,49	10,60	- 0,21	0,39	8,50		-	- 0,03
(1) BCM (hors cptes div, CAS et y compris cpte courant rapproché)	- 12,67	- 0,62	- 0,71	- 2,69	0,13	1,99	- 1,31	2,17	210%	19,68	-117%
Compte courant	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-130%
Compte courant y compris rapprochement	- 12,59	- 0,58	- 0,66	- 2,72	0,10	1,97	- 1,31	2,25	210%	19,68	-118%
Valeurs à l'encaissement à la BCM et instances du mois à la BCM	- 3,34	- 0,73	- 0,06	- 0,24	0,11	- 0,38	- 0,23	0,51		-	-85%
Comptes divisionnaires	- 0,07	- 0,51	- 0,07	- 0,08	0,10	- 0,08	- 0,63	0,10		-	40%
Allègements	- 0,10	- 0,01	- 0,00	- 0,01	0,04	- 1,26	- 1,27	0,06		-	-158%
CAS	- 0,40	- 0,07	- 0,18	- 0,04	0,25	- 0,18	- 0,28	0,14		-	-66%
Autres	- 0,00	- 0,00	- 0,00	- 0,00	0,00	- 0,00	-	- 0,00		-	529%
Créances sur l'Etat (pertes BCM+consolidation quotas FMI-FMA)	- 0,21	- 0,11	- 0,15	- 0,12	11,19	- 0,14	- 0,22	11,36		-	-5450%
Encaisses	- 0,08	- 0,04	- 0,05	- 0,03	0,02	- 0,01	- 0,00	0,08		-	2%
Banques commerciales	- 0,40	- 0,06	- 0,19	- 0,67	- 0,59	- 0,19	- 0,73	0,72	0%	-	-279%
(2) Banques commerciales (hors var CCP dans les banques)	- 0,40	- 0,06	- 0,19	- 0,67	- 0,59	- 0,19	- 0,73	0,72	0%	-	-279%
Financement par bons du Trésor	- 0,32	- 0,05	- 0,00	- 0,22	0,00	-	- 0,20	0,03	0%	-	-109%
Obligations cautionnées (traites)	- 0,40	- 0,07	- 0,20	- 0,45	- 0,51	- 0,15	- 0,37	0,31	0%	-	-177%
(3) Financement BIT bancaire	- 0,09	-	- 0,14	-	-	-	-	0,14	0%	-	49%
Variation comptes de liaison comptables de l'intérieur du pays	- 0,32	- 0,08	- 0,01	- 0,00	0,09	- 0,04	- 0,16	0,38		-	19%
(4) Financement non-bancaire	- 0,03	- 0,37	- 0,82	- 0,32	-	- 0,41	- 0,12	0,16	0%	-	-707%
(5) Variation des arriérés intérieurs	- 0,18	- 0,06	- 0,79	- 0,71	0,29	- 0,32	- 0,03	0,43		-	-339%
Apurement	0									-	
Accumulation	- 0,18	- 0,06	- 0,79	- 0,71	0,29	- 0,32	- 0,03	0,43		-	-339%

Instances du Trésor	- 0,18	- 0,06	- 0,79	0,71	0,29	0,32	- 0,03	0,43		-	-339%
Apurement	0									-	#DIV/0!
Accumulation	- 0,18	- 0,06	- 0,79	0,71	0,29	0,32	- 0,03	0,43		-	-339%
Dette croisée et autres engagements de l'Etat	0									-	
Apurement	0									-	
Accumulation (report 2010)	0									-	
(6) Variations des mouvements sur comptes de dépôts et comptes de liaison	- 1,29	- 0,84	- 0,63	- 5,02	3,70	- 1,10	4,28	0,39		-	-130%
(7) Autres (amort créance bcm)+ DTS	-	-	-	-	-	-	-	-		-	
Prêt OPEP + Privatisations et autres	-	-	-	-	-	-	-	-		-	
Tirage DTS (oct+nov)+ 1/2 prêt FMA (dec)	0									-	
Amortissement (BTF) (op.spec. Nov.)	0									-	
Autres financements	-	-	-	-	-	-	-	-		-	
Financement extérieur	0,09	- 0,11	- 0,06	- 0,94	- 1,02	- 0,43	- 0,09	- 2,64		-6,42	-3118%
Compte pétrolier (net)	- 0,35	- 0,03	- 0,01	- 0,01	- 0,02	- 0,01	- 0,02	- 0,10		- 0,18	-70%
Recettes pétrolières	- 0,35	- 0,03	- 0,01	- 0,01	- 0,02	- 0,01	- 0,02	- 0,10		- 0,18	-70%
Contribution du FNRH	-	-	-	-	-	-	-	-		-	
Autres (net)	0,44	0,08	0,05	0,92	1,00	0,42	0,06	2,53		6,24	-675%
Emprunts extérieurs (net)	- 2,58	- 0,18	0,01	- 0,68	- 0,63	- 0,29	0,25	- 1,52		-4,84	-41%
Emprunts nouveaux	1,16	0,14	0,38	0,22	0,18	0,12	1,24	2,28	51%	4,50	96%
Amortissement	- 3,75	- 0,32	- 0,37	- 0,90	- 0,81	- 0,41	- 0,99	- 3,80	41%	- 9,34	1%
Financement extérieur exceptionnel	2,87	0,12	0,02	- 0,10	- 0,09	- 0,00	- 0,14	- 0,19		- 1,40	-107%
Prêt budgétaire FMI	0,85	-	-	-	-	-	-	-		-	-100%
Variation comptes de liaison comptables des chancelleries	- 0,70	- 0,03	- 0,07	- 0,14	- 0,27	- 0,13	- 0,17	- 0,82		-	17%
Erreurs et omissions (besoin de financement)	- 0,01	0,03	0,04	0,12	0,03	0,00	0,01	0,18		-	1725%

Annexe 2 : Classification fonctionnelle des dépenses

Étiquettes de lignes	Total général
Action et protection sociale	423 466 928,62
Action et protection sociale n.c.a.	67 128 602,13
Protection sociale	67 128 602,13
Affaires générales concernant l'action sociale	356 338 326,49
Action liée à la lutte contre la pauvreté non définie ailleurs	212 265 682,50
Microfinance	6 900 000,00
Sécurité alimentaire	137 172 643,99
Affaires économiques	3 076 768 808,94
Affaires concernant la recherche et le développement économique	52 414 474,94
Recherche et développement concernant les affaires économiques générales, les affaires concernant le commerce et la main d'œuvre	32 858 358,94
Recherche et développement concernant les industries extractives, les industries de transformation, le bâtiment et les travaux publics	19 556 116,00
Affaires économiques générales, affaires concernant le commerce et la main d'œuvre	101 556 938,26
Affaires générales concernant la main d'œuvre (réglementation, lutte contre la discrimination, arbitrage et médiation)	66 508 743,46
Programme de lutte contre le chômage	35 048 194,80
Autres activités commerciales, industrielles et artisanat	108 090 462,79
Promotion du commerce extérieur	7 308,00
Promotion du tourisme (informations, campagne de publicité)	108 083 154,79
Combustibles et énergie	1 026 082 166,63
Energies renouvelables	169 642 652,03
pétrole et gaz naturel	856 439 514,60
Développement rural	1 201 776 309,48
Affaires générales concernant le développement rural	61 978 942,42
Agriculture	948 469 593,12
Développement irrigué	12 967 355,00
Pêche	178 360 418,94
Industries extractives, industries de transformation, et bâtiments et travaux publics	465 626 944,88
Industries extractives de ressources minérales	214 869 543,65
Travaux publics	250 757 401,23
Transport	121 221 511,96
Transport par voie aérienne	14 053 754,40

Transport routier, construction et maintenance de routes, voies urbaines et pistes rurales	84 042 984,00
Transports maritimes et fluviaux	23 124 773,56
Affaires économiques	20 132,99
affaires islamiques, culture et loisirs	994 357 657,40
Service concernant la radiodiffusion, la télévision et l'édition	438 951 763,08
Services concernant la radiodiffusion, la télévision et l'édition	438 951 763,08
Services concernant la culture	181 564 843,30
Activités artistiques et culturelles	76 910 514,75
Jeunesse et loisirs	102 596 509,20
Services concernant la jeunesse et sport n.c.a	2 057 819,35
Services concernant les affaires islamiques	373 841 051,02
Services concernant les affaires islamiques	373 841 051,02
Aménagements collectifs et logements	180 947 742,30
Aménagements collectifs et logement n.c.a.	11 929 810,00
Aménagements collectifs et logements n.c.a.	11 929 810,00
Approvisionnement en eau	162 224 660,30
Approvisionnement en eau potable	162 224 660,30
Développement collectif	6 793 272,00
Développement collectif	6 793 272,00
Défense	2 030 558 123,14
Défense civile	411 549 850,00
Défense civile	411 549 850,00
Défense militaire	1 619 008 273,14
Défense militaire	1 619 008 273,14
Enseignement	8 158 002 733,50
Enseignement du troisième degré	4 448 615 773,36
Enseignement du troisième degré non différencié	366 798 600,04
Enseignement technique supérieur	4 081 817 173,32
Enseignement n.c.a.	3 578 122 652,28
Affaires générales concernant l'enseignement	3 578 122 652,28
Enseignement non défini par le niveau	103 650 066,26
enseignement technique	103 650 066,26
Enseignement préprimaire et primaire	3 087 349,00
Alphabétisation	3 087 349,00
Enseignement secondaire	24 526 892,60
Enseignement secondaire technique	24 526 892,60
Non classé	2 836 956 354,70
Non Classé	2 836 956 354,70

Non classé	2 836 956 354,70
Ordre et sécurité publique	1 244 458 073,00
Ordre et sécurité n.c.a.	740 618 739,07
Ordre et sécurité n.c.a.	740 618 739,07
Prisons	66 912 043,99
Prisons	66 912 043,99
Services de la justice	321 393 393,54
Cour suprême	56 959 183,66
Parquets	61 054 016,60
Services généraux de la justice	203 380 193,28
Services de protection contre l'incendie	102 861 590,00
Services de protection civile	102 861 590,00
Services généraux de sécurité publique	12 672 306,40
Services généraux de sécurité publique	12 672 306,40
Protection de l'environnement	813 730 291,61
Gestion des eaux usées	489 054 381,55
Gestion des eaux usées	489 054 381,55
Protection de la biodiversité et de l'environnement	278 388 112,63
Protection de la biodiversité et de l'environnement (parcs naturels et réserves, protection des espèces sauvages)	278 388 112,63
Protection de l'environnement n.c.a.	33 223 049,14
Protection de l'environnement n.c.a.	33 223 049,14
Recherche et développement concernant la protection de l'environnement	13 064 748,30
Recherche et développement concernant la protection de l'environnement	13 064 748,30
Santé	1 854 519 132,05
Affaires générales concernant la santé	1 470 043 314,84
Affaires générales concernant la santé	1 470 043 314,84
Consultations externes	32 774 673,20
Services de médecine générale	25 119 988,00
Services paramédicaux	7 654 685,20
Recherche et développement dans le domaine de la santé	16 403 999,44
Recherche et développement dans le domaine de la santé	16 403 999,44
Services concernant la santé publique	40 728 818,78
Centre de transfusion sanguine	2 631 385,00
Ecoles concernant la santé publique	25 429 490,98
Santé mentale	12 667 942,80
Services hospitaliers	294 568 325,79
Services hospitaliers généraux	294 568 325,79
Services publics généraux	3 484 201 265,83

Opérations au titre de la dette publique	279 833 806,13
Opérations au titre de la dette publique	279 833 806,13
Organes législatifs et exécutifs et affaires étrangères	1 481 445 080,48
Affaires étrangères	76 864 082,81
Institutions républicaines	557 446 401,00
Organes de contrôle	265 839 525,30
organes exécutifs au niveau national	353 898 768,73
Organes législatifs au niveau national	227 396 302,64
Recherche fondamentale	90 703 070,13
Recherche fondamentale	90 703 070,13
Services des affaires financières et budgétaires	702 383 419,11
Services chargés de la conception et de la coordination des politiques	86 900 682,29
Services chargés de la coordination des programmes économiques et sectoriels	80 242 814,60
Services chargés du contrôle de la gestion budgétaire	2 309 493,00
Services de la trésorerie et de la comptabilité de l'Etat	227 749 819,05
Services fiscaux	265 128 277,17
Services généraux des affaires financières et budgétaires	40 052 333,00
Services généraux de l'administration	748 655 224,98
Services généraux chargés de la décentralisation	666 122 408,24
Services généraux de l'administration du développement	82 532 816,74
Services publics généraux non classés ailleurs	181 180 665,00
Renforcement des capacités du secteur public	11 157 806,00
Services publics concernant l'état-civil	147 835 359,00
Services publics généraux non classés ailleurs (élections, listes électorales, administration des ONG...)	22 187 500,00
Total général	25 097 987 244,08

Annexe 3 : Dépenses d'investissement sur financements extérieurs

SECTEUR	DONS	PRETS	TOTAL
Développement Rural	510 715 881,62	1 167 635 592,19	1 678 351 473,81
Agriculture	161 055 528,00	847 021 436,80	1 008 076 964,80
Hydraulique villageoise-pastorale	15 706 890,22	320 614 155,39	336 321 045,61
Elevage	320 883 214,12	0,00	320 883 214,12
Environnement	13 070 249,28	0,00	13 070 249,28
Développement Industriel	378 437 858,57	1 153 678 993,35	1532116852
Pêche	64 024 606,72	0,00	64 024 606,72
Energie	314 413 251,85	1 153 678 993,35	1 468 092 245,20
Aménagement du Territoire	84 436 893,68	1 419 793 582,49	1504230476
Hydraulique urbaine	83 373 431,21	431 435 702,63	514 809 133,84
Infrastructures routières	0,00	974 036 890,35	974 036 890,35
Télécommunications	1 063 462,48	14 320 989,51	15 384 451,98
Ressources Humaines	1 201 035 994,53	290 177 806,66	1 491 213 801,19
Education	670 288 905,65	106 327 209,26	776 616 114,91
Santé et Affaires Sociales	403 674 157,84	17 055 977,60	420 730 135,44
Alphabétisation	0,00	166 794 619,80	166 794 619,80
Emploi	127 072 931,04	0,00	127 072 931,04
Développement Institutionnel	200 219 324,52	8 791 200,00	209010524,5
Appui à l'Administration	200 219 324,52	8 791 200,00	209 010 524,52
Projets multisectoriels	1 500 107 241,22	60 803 919,71	1560911161
Projets multisectoriels	1 500 107 241,22	60 803 919,71	1 560 911 160,93
TOTAL GENERAL	3 204 664 288,49	3 994 553 885,14	7 199 218 173,64
TYPE DE BUDGET	DONS	PRETS	TOTAL
Administration (BE)	3 704 978 174,02	2 277 649 303,92	5 982 627 477,94
Entreprises publiques (EP)	93 355 797,60	1 612 544 555,83	1 705 900 353,43
Ets publics à caractère administ (BA)	80 500 000,00	235 518 804,96	316 018 804,96
TOTAL GENERAL	3 878 833 971,62	4 125 712 664,71	8 004 546 636,33